

ANNEXE I

RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT

LysaKare 25 g/25 g solution pour perfusion

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Une poche de 1 000 mL contient 25 g de chlorhydrate de L-arginine et 25 g de chlorhydrate de L-lysine.

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Solution pour perfusion (perfusion).

Solution transparente, incolore et exempte de particules visibles

pH : 5,1 – 6,1

Osmolarité : 420 – 480 mOsm/L

4. INFORMATIONS CLINIQUES

4.1 Indications thérapeutiques

LysaKare est indiqué chez l'adulte pour diminuer l'exposition des reins aux radiations lors d'une thérapie radionucléide par récepteur de peptide (PRRT) marqué au lutécium (^{177}Lu) oxodotrétotide.

4.2 Posologie et mode d'administration

LysaKare est indiqué dans le cadre d'une administration avec une PRRT par lutécium (^{177}Lu) oxodotrétotide. Par conséquent, il doit être administré exclusivement par un prestataire de soins de santé ayant de l'expérience dans l'utilisation de la PRRT.

Posologie

Adultes

Le schéma posologique recommandé chez l'adulte consiste à perfuser une poche entière de LysaKare en même temps qu'une perfusion de lutécium (^{177}Lu) oxodotrétotide, même quand les patients ont besoin d'une réduction de la dose de la PRRT.

Il est recommandé d'administrer un pré-traitement par antiémétique 30 minutes avant le début de la perfusion de LysaKare afin de diminuer l'incidence des nausées et des vomissements.

Populations particulières

Insuffisance rénale

Comme des complications cliniques liées à une surcharge de volume et une augmentation de la kaliémie peuvent survenir lors de l'utilisation de LysaKare, ce produit ne doit pas être administré aux patients présentant une clairance de la créatinine inférieure à 30 mL/min.

Il convient de prendre des précautions lors de l'utilisation de LysaKare chez des patients présentant une clairance de la créatinine située entre 30 et 50 mL/min. Le traitement par lutécium (^{177}Lu) oxodotrétotide n'est pas recommandé chez les patients présentant une fonction rénale située entre 30 et 50 mL/min. Par conséquent, chez ces patients, le rapport bénéfice/risque devra toujours être

minutieusement évalué en prenant en compte le risque accru d'hyperkaliémie transitoire (voir rubrique 4.4).

Population pédiatrique

La sécurité et l'efficacité de LysaKare chez les enfants de moins de 18 ans n'ont pas été établies. Aucune donnée n'est disponible.

Mode d'administration

Voie intraveineuse.

Pour obtenir une protection rénale optimale, LysaKare doit être administré en perfusion de 4 heures (250 mL/heure), commençant 30 minutes avant l'administration du lutécium (¹⁷⁷Lu) oxodotrétotide. LysaKare et le lutécium (¹⁷⁷Lu) oxodotrétotide doivent être administrés par deux tubes de perfusion distincts.

4.3 Contre-indications

- Hypersensibilité aux substances actives ou à l'un des excipients mentionnés à la rubrique 6.1.
- Hyperkaliémie cliniquement significative préexistante si elle n'a pas été corrigée de manière appropriée avant le début de la perfusion de LysaKare (voir rubrique 4.4).

4.4 Mises en garde spéciales et précautions d'emploi

Hyperkaliémie

Une augmentation du taux de potassium sérique peut survenir chez les patients recevant de l'arginine et de la lysine. Les augmentations du taux de potassium sérique sont généralement d'intensité légère et transitoires. Selon les données limitées disponibles, les taux maximaux devraient être atteints environ 4 à 5 heures après le début de la perfusion et revenir à un niveau normal en 24 heures.

Il faut doser la kaliémie avant chaque traitement par LysaKare. En cas d'hyperkaliémie, il faut vérifier les antécédents d'hyperkaliémie du patient et les médicaments concomitants. L'hyperkaliémie doit être corrigée en conséquence avant le début de la perfusion (voir rubrique 4.3).

En cas d'hyperkaliémie cliniquement significative préexistante, il faut effectuer un deuxième examen de contrôle avant la perfusion de LysaKare afin de confirmer que l'hyperkaliémie a bien été corrigée. Il conviendra de surveiller attentivement l'apparition de signes et de symptômes d'hyperkaliémie chez le patient, p. ex. dyspnée, faiblesse, engourdissement, douleurs thoraciques et manifestations cardiaques (anomalies de conduction et arythmies cardiaques). Il faudra faire un ECG avant de laisser le patient sortir de l'hôpital.

Les signes vitaux doivent être surveillés pendant la perfusion, quel que soit le taux initial de potassium sérique. Le jour de la perfusion, les patients doivent boire de grandes quantités d'eau (au moins 1 verre par heure) afin de maintenir une bonne hydratation et de faciliter l'excrétion de l'excès de potassium sérique.

Si des symptômes d'hyperkaliémie apparaissent pendant la perfusion par LysaKare, des mesures correctives appropriées doivent être prises. En cas d'hyperkaliémie symptomatique sévère, l'arrêt de la perfusion par LysaKare doit être envisagé, en tenant compte le rapport bénéfice/risque d'une protection rénale par rapport à une hyperkaliémie aiguë.

Patients présentant une insuffisance rénale

L'utilisation de l'arginine et de la lysine n'a pas fait l'objet d'études spécifiques chez les patients atteints d'insuffisance rénale. L'arginine et la lysine sont essentiellement excrétées et réabsorbées par le rein et leur efficacité dans la diminution de l'exposition rénale aux radiations en dépend. En raison du risque de complications liées à une surcharge volumique et à une hyperkaliémie associée à l'administration de LysaKare, ce produit ne doit pas être administré aux patients présentant une clairance de la créatinine inférieure à 30 mL/min. Il convient de tester la fonction rénale (créatinine et clairance de la créatinine) avant chaque administration.

LysaKare doit être utilisé avec prudence chez les patients dont la clairance de la créatinine se situe entre 30 et 50 mL/min. Le traitement par lutécium (^{177}Lu) oxodotréotide n'est pas recommandé chez les patients présentant une fonction rénale située entre 30 et 50 mL/min. Par conséquent, chez ces patients, le rapport bénéfice/risque devra toujours être minutieusement évalué en prenant en compte le risque accru d'hyperkaliémie transitoire.

Patients présentant une insuffisance hépatique

L'utilisation de l'arginine et de la lysine n'a pas fait l'objet d'études chez les patients atteints d'insuffisance hépatique sévère. La fonction hépatique (alanine aminotransférase [ALAT], aspartate aminotransférase [ASAT]) doit être testée avant chaque administration.

LysaKare doit être utilisé avec prudence chez des patients présentant une insuffisance hépatique sévère et en cas soit de bilirubine totale supérieure à 3 fois la limite supérieure de la normale, soit d'albuminémie inférieure à 30 g/L et de taux de prothrombine inférieur à 70 % au cours du traitement. Il n'est pas recommandé d'utiliser un traitement par lutécium (^{177}Lu) oxodotréotide dans ces circonstances.

Insuffisance cardiaque

Les complications cliniques potentielles liées à la surcharge volumique nécessitent d'être prudent lors de l'utilisation d'arginine et de lysine chez les patients présentant une insuffisance cardiaque sévère, de classe III ou IV selon la classification NYHA.

Le traitement par lutécium (^{177}Lu) oxodotréotide n'est pas recommandé chez les patients présentant une insuffisance cardiaque sévère, de classe III ou IV selon la classification NYHA. Le rapport bénéfice/risque devra donc toujours être minutieusement évalué chez ces patients.

Personnes âgées

Comme les patients âgés sont plus susceptibles de présenter une fonction rénale diminuée, il faudra être prudent quand il s'agira de déterminer leur aptitude à recevoir le traitement sur la base de la clairance de la créatinine.

Acidose métabolique

On a observé une acidose métabolique associée à l'administration de solutions de complexes d'acides aminés dans le cadre de protocoles de nutrition parentérale totale (NPT). Les déplacements de l'équilibre acide-base altèrent le rapport du potassium extracellulaire-intracellulaire, et l'apparition d'une acidose peut être associée à des augmentations rapides des taux de potassium sérique.

Comme LysaKare est administré avec du lutécium (^{177}Lu) oxodotréotide, veuillez également consulter la rubrique 4.4 du RCP du lutécium (^{177}Lu) oxodotréotide pour connaître les autres avertissements concernant le traitement par lutécium (^{177}Lu) oxodotréotide.

4.5 Interactions avec d'autres médicaments et autres formes d'interactions

Aucune étude d'interaction n'a été réalisée.

Aucune interaction ne devrait avoir lieu avec d'autres médicaments car il n'existe aucune information indiquant que d'autres médicaments sont ré-absorbés par le même mécanisme de réabsorption rénale.

4.6 Fertilité, grossesse et allaitement

Il n'y a pas d'utilisation pertinente de ce médicament chez les femmes en âge de procréer puisque le lutécium (^{177}Lu) oxodotréotide est contre-indiqué pendant toute grossesse, confirmée ou présumée, ou lorsque l'on n'a pas pu exclure une grossesse car les rayonnements ionisants comportent des risques (voir rubrique 4.1).

Grossesse

Il n'existe aucune donnée sur l'utilisation d'arginine et de lysine chez les femmes enceintes. Les études animales concernant la toxicité sur la reproduction sont insuffisantes (voir rubrique 5.3).

Allaitement

L'arginine et la lysine étant des acides aminés naturellement présents, ils sont excrétés dans le lait maternel. Toutefois, il est peu probable qu'elles aient des effets sur les nouveau-nés/nourrissons allaités. L'allaitement doit être évité pendant le traitement par lutécium (¹⁷⁷Lu) oxodotréotide.

Fertilité

Il n'existe aucune donnée sur les effets de l'arginine et de la lysine sur la fertilité.

4.7 Effets sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines

LysaKare n'a aucun effet ou un effet négligeable sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines.

4.8 Effets indésirables

Résumé du profil de sécurité

Les données sont très limitées sur le profil de sécurité de la solution pour perfusion contenant de l'arginine et de la lysine, utilisée sans administration concomitante de PRRT, qui inclut également l'administration d'anti-émétiques comme pré-médication et, souvent, la prescription concomitante d'analogues de la somatostatine à courte durée d'action.

Les principaux effets indésirables liés essentiellement à la solution d'acides aminés sont les nausées (environ 25 %), les vomissements (environ 10 %) et l'hyperkaliémie. Ces effets indésirables sont majoritairement d'intensité légère à modérée.

Tableau des effets indésirables

Les effets indésirables répertoriés ci-dessous ont été identifiés dans des études publiées portant sur des solutions d'acides aminés ayant la même composition en ce qui concerne la teneur en acides aminés. Ces études concernent plus de 900 patients recevant plus de 2 500 doses d'arginine et de lysine pendant une PRRT comportant différents analogues radiomarqués de la somatostatine.

Les effets indésirables sont présentés en fonction de leur fréquence. Les fréquences sont classées en catégories, comme suit : très fréquent ($\geq 1/10$), fréquent ($\geq 1/100$, $< 1/10$), peu fréquent ($\geq 1/1\ 000$, $< 1/100$), rare ($\geq 1/10\ 000$, $< 1/1\ 000$), très rare ($< 1/10\ 000$) et fréquence indéterminée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles).

Tableau 1 Effets indésirables

Effet indésirable	Catégorie de fréquence
Troubles du métabolisme et de la nutrition	
Hyperkaliémie	Fréquence indéterminée
Affections du système nerveux	
Vertiges	Fréquence indéterminée
Céphalées	Fréquence indéterminée
Affections vasculaires	
Bouffées congestives	Fréquence indéterminée
Affections gastro-intestinales	
Nausées	Très fréquent
Vomissements	Très fréquent
Douleurs abdominales	Fréquence indéterminée

Déclaration des effets indésirables suspectés

La déclaration des effets indésirables suspectés après autorisation du médicament est importante. Elle permet une surveillance continue du rapport bénéfice/risque du médicament. Les professionnels de santé déclarent tout effet indésirable suspecté via le système national de déclaration – voir [Annexe V](#).

4.9 Surdosage

En cas de sur-hydratation ou de surcharge en solutés, l'élimination doit être favorisée par des mictions fréquentes ou par une diurèse forcée et des mictions fréquentes.

5. PROPRIÉTÉS PHARMACOLOGIQUES

5.1 Propriétés pharmacodynamiques

Classe pharmacothérapeutique : tous autres médicaments, médicaments détoxifiants dans un traitement antinéoplasique, Code ATC : V03AF11

Mécanisme d'action

L'arginine et la lysine subissent une filtration glomérulaire et, par compétition, interfèrent avec la résorption rénale du lutécium (^{177}Lu) oxodotrétotide, diminuant ainsi la dose de radiations administrée au rein.

Efficacité et sécurité cliniques

L'efficacité et la sécurité cliniques de l'arginine et la lysine se fondent sur les études publiées, dans lesquelles sont utilisées des solutions ayant la même teneur en arginine et en lysine que LysaKare. Les toxicités observées à la suite de l'administration d'une PRRT sont directement dues à la dose de radiations absorbée par les organes. Les organes des reins jouent un rôle prépondérant dans la toxicité du lutécium (^{177}Lu) oxodotrétotide et limitent la dose si des acides aminés ne sont pas administrés pour diminuer l'absorption et la rétention rénales.

Une étude de dosimétrie comprenant 6 patients a montré qu'une solution d'acides aminés à 2,5 % de lysine-arginine permettait de diminuer d'environ 47 % l'exposition rénale aux radiations par rapport à l'absence de traitement, sans avoir d'effet sur l'absorption du lutécium (^{177}Lu) oxodotrétotide par la tumeur. Cette diminution de l'exposition des reins aux radiations atténue le risque de lésions rénales dues aux radiations.

D'après une publication sur la plus grande étude menée sur l'utilisation d'arginine et de lysine aux mêmes quantités que dans LysaKare, la dose moyenne absorbée par les reins, déterminée par dosimétrie par imagerie planaire, était de 20,1±4,9 Gy, soit en-dessous du seuil établi d'apparition de toxicités rénales, qui est de 23 Gy.

5.2 Propriétés pharmacocinétiques

L'arginine et la lysine sont des acides aminés naturellement présents, qui suivent des étapes pharmacocinétiques physiologiques et des processus biochimiques après la perfusion.

Absorption

Comme LysaKare est administré par voie intraveineuse, il est 100 % biodisponible.

Distribution

On observe des élévations transitoires des taux plasmatiques d'arginine et de lysine après l'administration intraveineuse, à la suite de quoi les acides aminés hautement hydrosolubles sont rapidement distribués dans les tissus et les fluides corporels.

Biotransformation

Comme d'autres acides aminés naturellement présents, l'arginine et la lysine servent de blocs de construction dans le cadre de l'anabolisme des protéines et servent de précurseurs pour plusieurs autres produits, dont l'oxyde nitrique, l'urée, la créatinine et l'acétyl-coenzyme A.

Élimination

L'arginine et la lysine sont rapidement distribuées. D'après une étude, dans laquelle on a perfusé 30 g d'arginine sur 30 minutes, l'élimination plasmatique des acides aminés est au moins biphasique ou triphasique et les taux reviennent à leur valeur initiale dans les 6 heures suivant l'administration. La clairance rapide initiale se fait par filtration glomérulaire dans le rein au cours des 90 premières minutes suivant la perfusion. La quantité restante d'acides aminés est éliminée par la clairance non rénale.

Population pédiatrique

Chez les patients pédiatriques, aucune donnée pharmacocinétique n'est disponible sur l'utilisation de l'arginine et de la lysine à la même dose que dans LysaKare et pour la même indication.

5.3 Données de sécurité préclinique

Aucune étude non clinique n'a été menée sur LysaKare.

6. DONNÉES PHARMACEUTIQUES

6.1 Liste des excipients

Eau pour préparations injectables

6.2 Incompatibilités

En l'absence d'études de compatibilité, ce médicament ne doit pas être mélangé avec d'autres médicaments.

6.3 Durée de conservation

2 ans

6.4 Précautions particulières de conservation

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

6.5 Nature et contenu de l'emballage extérieur

Poche de perfusion fabriquée en chlorure de polyvinyle (PVC) contenant 1 000 mL de solution, emballée dans un film en polyéthylène polyamine/aluminium.

6.6 Précautions particulières d'élimination

Ce médicament est réservé à un usage unique.

Ne pas retirer l'unité du suremballage avant d'être prêt à utiliser le médicament.

Ne pas utiliser si le suremballage a déjà été ouvert ou est endommagé. Le suremballage est une barrière anti-humidité.

Ne pas reconnecter les poches partiellement utilisées.

LysaKare ne doit pas être dilué.

Ne pas utiliser les solutions troubles ou contenant des dépôts. Cela peut indiquer que le produit est instable ou que la solution a été contaminée.

Une fois que le contenant a été ouvert, le contenu doit être immédiatement utilisé.

Tout médicament non utilisé ou déchet doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Advanced Accelerator Applications
20 rue Diesel
01630 Saint Genis Pouilly
France

8. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

EU/1/19/1381/001

9. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION/DE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION

Date de première autorisation : {JJ mois AAAA }

10. DATE DE MISE À JOUR DU TEXTE

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site internet de l'Agence européenne des médicaments <http://www.ema.europa.eu>.

ANNEXE II

- A. FABRICANT RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS**
- B. CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION**
- C. AUTRES CONDITIONS ET OBLIGATIONS DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**
- D. CONDITIONS OU RESTRICTIONS EN VUE D'UNE UTILISATION SÛRE ET EFFICACE DU MÉDICAMENT**

A. FABRICANT RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS

Nom et adresse du fabricant responsable de la libération des lots

Laboratoire Bioluz
Zone Industrielle de Jalday
64500 Saint Jean de Luz
France

B. CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION

Médicament soumis à prescription médicale restreinte (voir annexe I : Résumé des Caractéristiques du Produit, rubrique 4.2).

C. AUTRES CONDITIONS ET OBLIGATIONS DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

- **Rapports périodiques actualisés de sécurité (PSUR)**

Les exigences relatives à la soumission des rapports périodiques actualisés de sécurité pour ce médicament sont définies dans la liste des dates de référence pour l'Union (liste EURD) prévue à l'article 107 quater, paragraphe 7, de la directive 2001/83/CE et ses actualisations publiées sur le portail web européen des médicaments.

Le titulaire soumet le premier rapport périodique actualisé de sécurité pour ce médicament dans un délai de 6 mois suivant l'autorisation.

D. CONDITIONS OU RESTRICTIONS EN VUE D'UNE UTILISATION SÛRE ET EFFICACE DU MÉDICAMENT

- **Plan de gestion des risques (PGR)**

Le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché réalise les activités de pharmacovigilance et interventions requises décrites dans le PGR adopté et présenté dans le Module 1.8.2 de l'autorisation de mise sur le marché, ainsi que toutes actualisations ultérieures adoptées du PGR.

De plus, un PGR actualisé doit être soumis :

- à la demande de l'Agence européenne des médicaments ;
- dès lors que le système de gestion des risques est modifié, notamment en cas de réception de nouvelles informations pouvant entraîner un changement significatif du profil bénéfice/risque, ou lorsqu'une étape importante (pharmacovigilance ou réduction du risque) est franchie.

ANNEXE III
ÉTIQUETAGE ET NOTICE

A. ÉTIQUETAGE

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR

Film en polyéthylène polyamine/aluminium

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT

LysaKare 25 g/25 g solution pour perfusion
chlorhydrate de L-arginine/chlorhydrate de L-lysine

2. COMPOSITION EN SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)

Chaque poche de 1 000 mL contient 25 g de chlorhydrate de L-arginine et 25 g de chlorhydrate de L-lysine.

3. LISTE DES EXCIPIENTS

Excipient : eau pour préparations injectables

4. FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU

Solution pour perfusion
1 000 mL

5. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION

Lire la notice avant utilisation.
Voie intraveineuse.
Réservé à un usage unique.
Ne pas retirer du suremballage avant d'être prêt à utiliser le médicament.

6. MISE EN GARDE SPÉCIALE INDIQUANT QUE LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE CONSERVÉ HORS DE VUE ET DE PORTÉE DES ENFANTS

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

7. AUTRE(S) MISE(S) EN GARDE SPÉCIALE(S), SI NÉCESSAIRE

Ne pas reconnecter les poches partiellement utilisées.

8. DATE DE PÉREMPTION

EXP :

9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

10. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS PROVENANT DE CES MÉDICAMENTS S'IL Y A LIEU**11. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Advanced Accelerator Applications
20 rue Diesel
01630 Saint Genis Pouilly
France

12. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

EU/1/19/1381/001

13. NUMÉRO DU LOT

Lot :

14. CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE**15. INDICATIONS D'UTILISATION****16. INFORMATIONS EN BRAILLE**

Justification de ne pas inclure l'information en Braille acceptée.

17. IDENTIFIANT UNIQUE - CODE-BARRES 2D

code-barres 2D portant l'identifiant unique inclus.

18. IDENTIFIANT UNIQUE - DONNÉES LISIBLES PAR LES HUMAINS

PC:
SN:
NN:

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE

Poche de perfusion en chlorure de polyvinyle (PVC)

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT

LysaKare 25 g/25 g solution pour perfusion
chlorhydrate de L-arginine/chlorhydrate de L-lysine

2. COMPOSITION EN SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)

Chaque poche de 1 000 mL contient 25 g de chlorhydrate de L-arginine et 25 g de chlorhydrate de L-lysine.

3. LISTE DES EXCIPIENTS

Excipient : eau pour préparations injectables

4. FORME PHARMACEUTIQUE ET CONTENU

Solution pour perfusion
1 000 mL

5. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION

Lire la notice avant utilisation.
Voie intraveineuse.
Réservé à un usage unique.
Ne pas retirer du suremballage avant d'être prêt à utiliser le médicament.

6. MISE EN GARDE SPÉCIALE INDIQUANT QUE LE MÉDICAMENT DOIT ÊTRE CONSERVÉ HORS DE VUE ET DE PORTÉE DES ENFANTS

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

7. AUTRE(S) MISE(S) EN GARDE SPÉCIALE(S), SI NÉCESSAIRE

Ne pas reconnecter les poches partiellement utilisées.

8. DATE DE PÉREMPTION

EXP :

9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

10. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES D'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS PROVENANT DE CES MÉDICAMENTS S'IL Y A LIEU

11. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Advanced Accelerator Applications
20 rue Diesel
01630 Saint Genis Pouilly
France

12. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

EU/1/19/1381/001

13. NUMÉRO DU LOT

Lot :

14. CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DÉLIVRANCE

15. INDICATIONS D'UTILISATION

16. INFORMATIONS EN BRAILLE

Justification de ne pas inclure l'information en Braille acceptée.

17. IDENTIFIANT UNIQUE - CODE-BARRES 2D

18. IDENTIFIANT UNIQUE - DONNÉES LISIBLES PAR LES HUMAINS

B. NOTICE

Notice : Information du patient

LysaKare 25 g/25 g solution pour perfusion chlorhydrate de L-arginine/chlorhydrate de L-lysine

Veillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que LysaKare et dans quel cas est-il utilisé
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre LysaKare
3. Comment prendre LysaKare
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver LysaKare
6. Contenu de l'emballage et autres informations

1. Qu'est-ce que LysaKare et dans quel cas est-il utilisé

Qu'est-ce que LysaKare ?

LysaKare contient deux substances actives, l'arginine et la lysine, qui sont deux acides aminés différents. Elles appartiennent à un groupe de médicaments utilisés pour soulager les effets secondaires des médicaments anticancéreux.

Dans quel cas LysaKare est-il utilisé ?

LysaKare est utilisé chez les patients adultes pour protéger les reins des rayonnements non nécessaires pendant le traitement par Lutathera (lutécium (¹⁷⁷Lu) oxodotréotide), un médicament radioactif utilisé pour traiter certaines tumeurs.

2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre LysaKare

Suivez soigneusement toutes les instructions de votre médecin. Comme vous allez recevoir un autre traitement, Lutathera, en même temps que LysaKare, **lisez aussi attentivement la notice du Lutathera que cette notice.**

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, interrogez votre médecin, votre infirmier/ère ou votre pharmacien.

Ne prenez jamais LysaKare

- si vous êtes allergique à l'arginine et à la lysine ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament mentionnés à la rubrique 6 ;
- si vous avez un taux sanguin élevé de potassium (hyperkaliémie).

Avertissements et précautions

Informez votre médecin avant de prendre LysaKare si vous avez des lésions sévères des reins, du cœur ou du foie ou si vous avez des antécédents de taux sanguin élevé de potassium (hyperkaliémie). Comme on a observé que les perfusions d'acides aminés provoquaient souvent des nausées et des vomissements, on vous donnera des médicaments empêchant les nausées et les vomissements 30 minutes avant la perfusion de LysaKare.

Le médecin vérifiera votre taux sanguin de potassium et le modulera s'il est trop élevé avant le début de la perfusion. Le médecin vérifiera aussi votre fonction rénale et hépatique avant le début de la

perfusion. Pour connaître les autres examens qui doivent être effectués avant votre traitement, veuillez lire la notice de Lutathera.

Suivez les conseils de votre médecin sur la quantité de liquide à boire le jour de votre traitement afin de rester bien hydraté.

Enfants et adolescents

Ce médicament ne doit pas être donné aux enfants et aux adolescents de moins de 18 ans car on ne sait pas s'il peut être utilisé en toute sécurité et de manière efficace dans cette tranche d'âge.

Autres médicaments et LysaKare

Informez votre médecin si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

Grossesse, allaitement et fertilité

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin avant de prendre ce médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Il est peu probable que LysaKare puisse affecter votre capacité à conduire ou à utiliser des machines.

3. Comment prendre LysaKare

La dose recommandée de solution de LysaKare est d'1 L (1 000 mL). Vous devez recevoir la dose complète de LysaKare, quels que soient les ajustements posologiques de Lutathera.

LysaKare est administré par une perfusion dans une veine. La perfusion de LysaKare débutera 30 minutes avant l'administration de Lutathera et durera 4 heures.

Si vous recevez plus de LysaKare que vous n'auriez dû

LysaKare sera administré dans un cadre médical contrôlé et se présentera sous la forme d'une poche de perfusion contenant une dose unique. Il est donc peu probable que vous receviez plus de solution pour perfusion que vous ne devriez car votre médecin vous surveillera pendant le traitement. Cependant, si un surdosage survenait, vous recevriez un traitement approprié.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, interrogez votre médecin.

4. Quels sont les effets indésirables éventuels

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Très fréquent (peut toucher plus d'1 personne sur 10) :

- nausées et vomissements

Fréquence indéterminée (ne peut être estimée sur la base des données disponibles) :

- taux de potassium élevé observé dans les examens sanguins, douleurs abdominales (au ventre), maux de tête, étourdissements et bouffées congestives.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via [le système national de déclaration décrit à l'Annexe V](#). En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. Comment conserver LysaKare

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'étiquette après EXP. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

LysaKare doit être conservé à une température ne dépassant pas 25°C.

Vous n'aurez pas à conserver ce médicament. Il est de la responsabilité du spécialiste de conserver, d'utiliser et d'éliminer correctement ce médicament dans des locaux appropriés. Vous recevrez LysaKare dans un cadre médical contrôlé.

Les informations suivantes sont destinées au spécialiste de la santé chargé de vos soins.

N'utilisez pas ce médicament :

- si vous remarquez que la solution est trouble ou contient des dépôts ;
- si le suremballage a déjà été ouvert ou est endommagé ;
- si la poche de perfusion est endommagée ou présente des fuites.

6. Contenu de l'emballage et autres informations

Ce que contient LysaKare

- Les substances actives sont l'arginine et la lysine.
Chaque poche de perfusion contient 25 g de chlorhydrate de L-arginine et 25 g de chlorhydrate de L-lysine.
- L'autre ingrédient est l'eau pour préparations injectables.

Comment se présente LysaKare et contenu de l'emballage extérieur

LysaKare est une solution pour perfusion limpide et incolore, contenue dans une poche flexible en plastique à usage unique.

Chaque poche de perfusion contient 1 L de solution de LysaKare.

Titulaire de l'Autorisation de mise sur le marché

Advanced Accelerator Applications
20 rue Diesel
01630, Saint Genis Pouilly
France

Fabricant

Laboratoire Bioluz
Zone Industrielle de Jalday
64500 Saint Jean de Luz
France

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament, veuillez prendre contact avec le représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

**AT, BE, BG, CZ, FR, HR, HU, IS, LU,
LV, LT, MT, NL, RO, SI, SK**
Advanced Accelerator Applications
Tel/Tél/ Тел/ Sími : + 33 4 50 99 30 70

CY, EL
ΒΙΟΚΟΣΜΟΣ ΑΕΒΕ
Τηλ: +30 22920 63900

DE
Advanced Accelerator Applications Germany GmbH
Tel: +49 228 925 88 30

IE, UK
Advanced Accelerator Applications UK Limited
Tel: + 44 1761 404 277

IT
Advanced Accelerator Applications (Italy) S.r.l
Tel: + 39 0125 5612 11

PL
Advanced Accelerator Applications Polska Sp. z o. o.
Tel: +48 22 57 21 555

PT

DK, EE, FI, NO, SE
SAM Nordic
Tel Puh/Tlf: +46-8-7205822

Advanced Accelerator Applications (Portugal)
Unipessoal, Lda
Tel: + 351 211212018

ES
Advanced Accelerator Applications Ibérica, S.L.U.
Tel: + 34 976 600 126

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est {MM/AAAA}.

Autres sources d'informations

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site internet de l'Agence européenne des médicaments <http://www.ema.europa.eu>.